

# CONTRATS PUBLICS

## OBJECTIF :

Intégrer les nouvelles règles relatives aux concessions emportant délégation de service public après l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et du décret du 1er février 2016 afin de sécuriser leur mise en œuvre avec des retours d'expériences pratiques

## DURÉE DE LA FORMATION :

1 journée

## TARIFS : 800 € HT

## DATE : 24 mai 2018

## LE NOUVEAU DROIT DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

### PROGRAMME

Définition et champ d'application  
Caractéristiques (durée, rémunération...)  
Règles et modalités de passation  
Exécution (avenants, cession, contrôle)

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants
- Supports pédagogiques

### PUBLIC CONCERNÉ

- Agents chargés de la commande publique et des services techniques
- Directeurs généraux des services
- Directeurs juridiques

### INTERVENANT

- Marie-Hélène PACHEN-LEFEVRE, Avocat associé
- Guillaume GAUCH, Avocat Associé
- Samuel COUVREUR, Avocat sénior référent

## INFORMATIONS / INSCRIPTIONS

- > email : [formation@seban-associes.avocat.fr](mailto:formation@seban-associes.avocat.fr)
- > [www.seban-associes.avocat.fr](http://www.seban-associes.avocat.fr)



## NOS LOCAUX :

Cabinet Seban & Associés  
282 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

## ACCES :

Métro Ligne 12 station :  
ASSEMBLÉE NATIONALE  
Bus 63, 83 et 94 – arrêt :  
ASSEMBLÉE NATIONALE  
Parking Vinci INVALIDES -  
23 rue de Constantine, 75007 Paris